

Nat-Bi

Nat-bi-Naturelle/biologique - Magazine Bimensuel d'informations - Agroécologiques et biologiques - N°10-SEPTEMBRE 2020

SEMENCES PAYSANNES

La question de semences est toujours une équation à la veille de l'hivernage. Certains producteurs attendent la commission de distribution pour espérer avoir des graines. A Sokone dans la région de Fatick et à Kougnheul dans la région de Kaffrine, des Organisations partenaires ont accompagné leurs membres à s'affranchir de cette semence distribuée par l'Etat. En effet, dans leur zone respective, elles ont développé des stratégies qui leur permettent d'être autonomes en matière de semences. Dans ce numéro, Nat-Bi vous fait un dossier sur leurs stratégies d'autonomisation en semences mais également leur système de conservation de leurs semences.

LIRE NOTRE DOSSIER PP: 4-10



PROLINNOVA- SENEGAL

Le coordonnateur sous- régional s'imprègne des activités réalisées

P.2

RÉSILIENCE FACE À LA COVID-19

Des gestes de solidarité de haute portée pour les membres des calebasses de solidarité P: 10-12

PROLINNOVA SÉNÉGAL

Le coordonnateur sous-régional s'imprègne des activités réalisées

Dans le cadre de ses activités de coordination des projets Prolinnova Sénégal et ProFeis Burkina, le coordonnateur sous-régional a effectué une visite de travail au projet Prolinnova Sénégal, la semaine à Thiès.

La rencontre s'est déroulée au siège de l'ONG Agrecol/Afrique. Elle avait réuni différents acteurs qui s'activent dans ce projet : universitaires, organisations d'accompagnement, responsables de groupement de femmes, plateformes de jeunes, centres de formation,

le CNP, entre autres.

Le coordonnateur s'est réjoui de cette rencontre qui constitue une occasion d'échanger avec tous les acteurs sur l'exécution du projet. Auparavant, tous les participants ont eu à présenter leur organisation. Ce qui a permis à Abdel Karim Ali Mahamane de mieux s'imprégner sur les acteurs qui gravitent autour de ce projet. « Cette rencontre est bénéfique pour nous tous. C'est aussi une occasion pour moi, de vous informer sur les activités que j'ai eues à réaliser entre temps », a expliqué le



coordonnateur qui avait à ses côtés, les membres du bureau d'exécution du projet. Dans la même veine, il a aussi fait part aux participants les différentes recherches d'appels à candidature qu'il a eu à partager avec les plateformes. Toutefois, il réaffirme son engagement à accompagner les acteurs à la soumission des appels à candidatures. Et il ne ménagera aucun effort pour aussi les partager avec les autres acteurs afin qu'ils puissent soumettre leurs candidatures. Toujours dans les échanges, le coordonnateur sous-régional se dit « disposer à aussi travailler avec les jeunes sur notamment la digitalisation, la communication, la mise en échelle des innovations ainsi que leur restitution ».

Avant de terminer, le coordonnateur sous-régional a informé le public de la tenue en octobre prochain d'une rencontre internationale en webinaire. Cette réunion verra la participation d'une centaine de participants de l'Afrique de l'Ouest et du Centre.

Auparavant, la chargée de programme du projet a fait une présentation

sur l'état d'avancement du projet à savoir les rapports des trimestriels 1 et 2. La chargée de programme a passé en revue les différentes activités en passant de l'atelier de lancement du projet à la mise en place de l'équipe technique jusqu'aux missions d'imprégnation, aux conventions de partenariat signées avec quelques structures. « Nous avons eu à effectuer des missions de socialisation auprès de huit organisations afin de mieux présenter le projet. Des émissions radios ont été également réalisées pour infirmer la cible sur le projet », a souligné Mme Ndiaye qui a déploré la non tenue de certaines activités liées à la pandémie de la COVID-19. Toutefois, il est prévu dans le plan d'actions du 3ème trimestre plus d'une dizaine d'activités. Parmi celles-ci, on peut citer un atelier de formation des acteurs, la mise en place des plateformes locales, des visites de terrain, la caractérisation des innovations locales, la rencontre avec le CNP entre autres.

Naturelle et Biologique

Magazine d'informations Agroécologiques et biologiques -SEPTEMBRE 2020

Rédacteur en chef

Ababacar GUEYE

Comité de rédaction

Ndèye Ndébane WADE NDIAYE, Ababacar GUEYE, Djibril THIAM, Mariama SYLLA FAYE, Seynabou SALL, Amina SALL THIAM, Abou LY (ADK/THIES), Sidy DIENG

ADRESSE :

AgriBio Services, Quartier AIGLON, derrière la radio Coorkat FM -

Tél : 33 954 17 96/Fax: 33 951 53 37

BP : 781 -THIES-(SENEGAL)

Email: agribioservices@gmail.com

crabesth@gmail.com

Site Web: www.agribioservices.org

Le magazine Nat-Bi est réalisé par le CRABES CRABES (Centre de Ressources en Agriculture Biologique et Economie Sociale et Solidaire), sis quartier Mbour 1 près du stade Lat Dior sur la route de Sindia - Tel: 33 951 01 13

www.crabes.org

AGRICULTURE ÉCOLOGIQUE ET BIOLOGIQUE

La FENAB déplore une non-prise en charge dans la politique agricole

« Nous pensons que si l'Etat allouait au secteur l'agriculture biologique seulement 30% des 60 milliards de francs Cfa de subvention destinés à l'agriculture, nous pourrions développer ce secteur au point de ne plus avoir besoin d'être appuyés ». C'est, du moins l'avis de du coordonnateur de la fédération nationale pour l'agriculture biologique, Ibrahima Seck. C'était à l'occasion d'un conclave tenu à Thiès pour faire la cartographie des formateurs et multiplicateurs en agriculture biologique afin de faire en sorte que le projet « Probio » puisse se faire une idée des chaînes de valeurs susceptibles d'être développées au Sénégal. Pour Ibrahima Seck, Il suffit simplement que l'Etat consente à les appuyer pendant seulement deux ans pour qu'ils puissent voler de leurs propres ailes et ne plus avoir besoin d'être subventionnés. Mais hélas, regrette-t-il, malgré le fait avéré que la Fenab verse annuellement, en termes de taxes et impôts, près de 10 millions de francs dans les caisses de l'Etat, elle

ne reçoit, depuis 2008, aucun franc de la subvention allouée à l'agriculture. « Nous pensons que c'est une aberration de dégager une enveloppe de 60 milliards de francs Cfa pour subventionner seulement l'agriculture conventionnelle. Cette forme d'agriculture abusive d'engrais chimiques de synthèse et pesticides a fini de dégrader les écosystèmes et l'environnement mais aussi de polluer la nappe phréatique. Sans compter qu'elle participe à hauteur de 12 à 30% des émissions de gaz effet de serre dans un contexte de réchauffement climatique ». Aussi, se dit-il d'avis qu'il est plus qu'impérieux de changer de paradigme pour développer une agriculture durable et respectueuse de l'environnement et de la santé animale et humaine.

Pour le coordonnateur de la Fenab, c'est dans ce sens que s'inscrivent les travaux de leur conclave. Car il va s'agir de fédérer toutes les forces qui s'activent autour de l'agriculture biologique et écologique pour engager

ensemble, dans un proche avenir, la dynamique de la souveraineté et de la sécurité alimentaire au Sénégal. Une dynamique qui s'impose plus jamais quand on sait, selon lui, qu'au sortir de ce contexte de pandémie de covid 19 beaucoup de pays vont de se recroqueviller sur eux-mêmes pour la reconstitution de leur économie. La conséquence en sera alors une diminution considérable des importations et principalement des produits alimentaires. C'est d'ailleurs, fait-il savoir, ce qui explique le couplage des travaux du conclave à une dotation de semences alimentaires aux paysans membres. L'idée étant de poser le premier acte de cette dite dynamique allant dans le sens de développer une production alimentaire apte à aider le Sénégal à asseoir une autosuffisance et une sécurité alimentaire qui lui permettront de se mettre à l'abri de toute éventualité.

Quant au chargé du projet de renforcement organisationnel des acteurs en biologie au Sénégal, il abondera dans

le sens tout en précisant que pour que l'agriculture biologique-écologique puisse prospérer dans un pays, elle doit reposer sur des mouvements forts reconnus par les acteurs et par l'Etat. Car c'est une forme d'activité agricole qui ne doit pas être l'affaire de seulement quelques personnes intéressées mais plutôt une activité pourvoyeuse d'emplois et qui s'appuie sur une chaîne des valeurs. Aussi déplore-t-il le fait qu'au Sénégal les acteurs sont hétérogènes et chacun tire la corde de son côté. Pour dire, selon lui, qu'il est aujourd'hui plus que nécessaire que ces acteurs se retrouvent pour tirer ensemble sur la même corde. En conséquence, si la Fenab veut être leader dans ce sens, il faut qu'elle puisse proposer aux acteurs de l'agriculture biologique des services qui répondent aux besoins des producteurs et des acteurs des chaînes des valeurs de cette forme d'agriculture. C'est, dit-il, ce qui lui permettra d'atteindre les objectifs qu'elle s'est assignée.

NÉCROLOGIE

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le rappel à Dieu de Madame Oumy Seck Ndiaye, Présidente du CEEDD, décès survenu le 04 août dernier à Thiès à la suite d'une courte maladie.

Les responsables de AgriBio Services, la coordination nationale d'Action de Carême Suisse ainsi que ses Organisations partenaires, le Comité National de Pilotage de Prolinnova Sénégal présentent ses sincères condoléances à toute l'équipe de CEEDD, à sa famille et à tous les acteurs de développement.

**Que la terre de Médina Baye, lui soit légère.
Amine !**



Repose en paix

SEMENCES PAYSANNES

La question de semences est toujours une équation à la veille de l'hivernage. Certains producteurs attendent la commission de distribution pour espérer avoir des graines. A Sokone dans la région de Fatick et à Kougnheul dans la région de Kaffrine, des Organisations partenaires ont accompagné leurs membres à s'affranchir de cette semence distribuée par l'Etat. En effet, dans leur zone respective, elles ont développé des stratégies qui leur permettent d'être autonomes en matière de semences. Dans ce numéro, Nat-Bi vous fait un dossier sur leurs stratégies d'autonomisation en semences mais également leur système de conservation de leurs semences.

SOKONE: COCOGEP autonomise ses partenaires en semences d'arachide

A Sokone dans la région de Fatick, département de Foundiougne, le COCOGEP (Comité de coordination et de gestion du partenariat) distribue à chaque approche de l'hivernage des semences d'arachide à ses membres. Depuis plus de cinq ans, la même opération est reconduite au grand bonheur des familles qui n'attendent plus la campagne agricole pour avoir des semences. Cette stratégie a, aujourd'hui, été développée dans toute la commune Diossong et environs.



Mme Ndèye NBow, montrant du doigt les autres parcelles qu'elle a emblavées cette année

Au village de Thiamène Birame dans la commune de Diossong, Ndèye Mbow a bénéficié des semences d'arachides distribuées par le COCOGEP. « C'est ma 4^{ème} année que je reçois ma dotation de 100 kg d'arachides. Auparavant, je

n'avais jamais reçu une seule graine. Le COCOGEP m'a enlevé une épine du pied », a témoigné cette dame de taille moyenne. Dans sa parcelle de moins de deux hectares et sous un soleil de plomb, Ndèye Mbow s'active avec ses enfants à l'enlèvement

des mauvaises herbes. Des herbes qui pourraient empêcher le bon développement de son champ. Tantôt, elle donne des instructions à un groupe de jeunes filles qui vient lui prêter main forte. Tantôt, Ndèye fait des va et vient entre les allées pour

vérifier le comportement végétatif de son champ. A perte de vue, l'homogénéité de la levée des plants et la verdure des feuilles dues à la régularité des pluies présagent de bonnes productions comme dans les années précédentes. A Thiamène Birame, l'une

SEMENCES PAYSANNES

des principales activités est l'agriculture, principalement la culture de l'arachide. Dans ce village, des parcelles d'arachides à perte de vue constituent le décor. Si les producteurs sont très actifs, quelques griefs sont souvent notés dans les campagnes agricoles et de commercialisation. Pour cette dernière, les plaintes fusent de partout, notamment la qualité des semences d'arachide distribuées décriée le plus souvent par certains producteurs, son insuffisance voire son retard dans la distribution.

Pour éviter d'entrer dans cette politique d'attentisme et ou de dépendance, le COCOGEP a lancé un projet de production de semences d'arachides, il y'a de cela quelques années. « Nous avons acheté des semences d'arachides à l'ISRA (Institut sénégalais de recherches agricoles). Ces graines ont été démultipliées avec l'appui de quelques producteurs. Au fil des années, nous sommes parvenus à obtenir une dizaine de tonnes d'arachides. C'est cette produc-



Les petits fils de Ndèye Nbow en plein travaux champêtres

tion que nous donnons à nos membres à chaque approche d'hivernage », a expliqué Babacar Thiam (lire interview). Comme Khady Mbao, beaucoup de femmes de Thiamène et d'autres contrées non loin de Diossong cultivent de l'arachide grâce à l'appui de ce projet. « Bientôt cinq ans que je ne me suis pas présentée à la commission de distribution des semences parce que notre organisation nous remet de la semence que nous avons-nous même produite », confie Mme Mbaw.

En effet, l'approche de COCOGEP consiste à donner de la semence aux producteurs. « L'année dernière, j'ai pu récolter près d'une tonne d'arachides sans compter le foin », indique-t-elle sous le regard attentif des responsables du projet. Après chaque récolte, les bénéficiaires remboursent la quantité que l'organisation leur avait remise. L'autre partie est destinée à la consommation et à la vente. « Avec ma récolte de l'année dernière, j'ai remboursé mon prêt au projet. J'ai également conservé une

bonne quantité au magasin de stockage pour le prochain hivernage », soutient-elle. Et de préciser avant d'amener ses semences, j'effectue un travail préliminaire qui consiste à bien les protéger contre les pucerons et autres parasites qui peuvent gâter l'arachide. Comme dit souvent l'adage, rien ne se perd dans l'arachide. Ndèye et toutes les femmes de la localité ont appris la leçon. En effet, avec leurs récoltes, elles contribuent aux charges familiales. Elles investissent dans leur famille et dans l'éducation de leurs enfants. « J'arrive à inscrire mes deux fils à l'université de Ziguinchor au sud du pays. J'achète leurs fournitures et je leur envoie aussi de l'argent grâce à cette oléagineuse », confie Ndèye avec beaucoup de fierté, malgré la sueur qui coule sur son visage.

Aujourd'hui à Thiamène Birame, la lancinante question des semences d'arachide est derrière les producteurs grâce à la clairvoyance des dirigeants de COCOGEP et à l'engagement de ces paysans.



TROIS QUESTIONS À...

...*Babacar THIAM, Président COCOGEP*

Nous disposons actuellement de deux magasins de stockage de semences qui se trouvent respectivement à Thiamène Birane et à Keur Birane

Le COCOGEP s'active dans plusieurs domaines et particulièrement dans celui de l'agriculture. A ce titre, il développe dans les trois communes de Diossong, Diagane et Niassène un programme de multiplication de semences pour appuyer les producteurs qui ne disposent pas d'assez de moyens et en particulier les femmes. Une discrimination positive qui s'explique par le fait que, dans ces milieux, le problème d'accès des femmes à la terre est un véritable casse-tête. Aussi le COCOGEP les appuie en semences pour qu'elles puissent accéder à la terre.

Nat-Bi : Depuis déjà cinq ans le COCOGEP que vous dirigez développe dans sa zone d'intervention un programme dit de multiplication des semences qui privilégie quelque peu les femmes. Pourquoi ce choix ?

Babacar THIAM : C'est une fois de plus, pour Ce choix s'explique par une volonté de COCOGEP d'accompagner les femmes dans leur lutte pour l'accès à la terre. Car il est évident que quand une femme n'a pas de semences, il lui sera difficile de bénéficier des terres de son mari. L'idée nous est venue en 2015 avec le phénomène des bons impayés. C'était très difficile à l'époque puisque les producteurs ont donné leurs graines et en retour ils n'ont reçu en contrepartie que des bons. C'est alors que nous nous sommes dit que si nous ne mettons pas en place un programme de multiplication de semences, nous risquons d'aller vers des lendemains incertains. Nous avons, compte tenu de nos maigres moyens, commencé avec quatre producteurs à qui nous avons distribué de semences pour une quantité d'une tonne et demi. L'initiative a prospéré



et nous disposons actuellement de deux magasins de stockage de semences qui se trouvent respectivement à Thiamène Birane et à Keur Birane. A cela s'ajoute le fait que, indépendamment des résultats obtenus, l'initiative a été un puissant moyen de sensibilisation sur la stratégie de production et conservation des semences. Surtout quand on sait que l'Etat à lui seul ne peut tout faire et qu'il arrive des fois où ne peut compter que soi-même. Un autre avantage de cette ini-

tiative est que les producteurs ne font pas de l'agriculture conventionnelle. Au début, les femmes utilisaient de l'engrais. Avec le temps, elles ont été formées à la production de compost. Actuellement, tous les acteurs font de la production écologique-biologique et n'utilisent en conséquence pas d'intrants chimiques de synthèse ni pour la fertilisation des terres, ni pour la protection des plantes.

Qui dit semences, dit

forcement bonnes graines. Est-ce que vous développez des techniques de sélection des semences ?

Nous n'avons pas encore acquis les technologies modernes de sélection de semences. Nous appliquons les techniques traditionnelles qui consistent au vannage des graines. De façon plus explicite, soumis à l'effet du vent, les bonnes graines tombent directement à terre et toutes celles emportées par le vent ne sont bonnes

SEMENCES PAYSANNES

qu'à la consommation. C'est ainsi que nous sélectionnons les semences que nous mettons en sachet pour la préservation. Cela donne heureusement des résultats escomptés puisqu'il permet à chacun de nos deux magasins de donner de la semence à soixante-dix (70) voire même quatre-vingt (80) producteurs. Etant entendu que la majeure partie de ces bénéficiaires est composée de femmes. Et la raison est fort simple. Ce sont les femmes qui remboursent à 100% les quantités qu'elles enlèvent. Ce choix s'explique aussi par le fait qu'il facilite l'accès des femmes à la terre. C'est pourquoi, chaque année, 90% des 140 producteurs bénéficiaires de semences sont des femmes. S'agissant de la quantité de graines à enlever, elle tourne autour de 100 et 150 kilogrammes par producteur et selon la taille de la superficie à emblaver.

Vous avez tantôt dit



que les producteurs que vous encadrez n'utilisent pas les entrants chimiques de synthèse. Quels produits utilisent-ils pour la fertilisation des terres et la protection des végétaux ?

Nous avons organisé des séances de formation en compostage dans l'ensemble des villages de notre zone d'intervention. Les femmes

et les jeunes ont eu à bénéficier de ces formations et ont tous acquis une certaine technicité en la matière. Ainsi les ordures ménagères, les déchets biodégradables, les bouses de vaches entre autres fumures d'origine animale sont collectés par les producteurs pour servir de matière première à la fabrication du compost. Nous avons aussi acquis des machines d'épandage du composte mais le

nombre n'était pas suffisant pour couvrir l'ensemble des producteurs des trois communes de notre zone d'intervention. Aussi, faute de machine, les producteurs se rabattent sur les techniques traditionnelles d'épandage du fumier pour fertiliser leurs terres et cela donne des résultats forts appréciables.

*Propos recueillis par
Sidy Dieng
Ababacar Guèye*

FONCIER

Accès, valorisation et sécurisation des terres au profit des femmes

Le phénomène d'accaparement et de spoliation des terres par des promoteurs qui s'activent dans l'agro-business n'est pas pour faciliter la lutte des femmes pour l'accès à la terre. Il représente en effet un danger réel pour le développement des entreprises familiales rurales. Aussi et fort de ce constat, le Comité de coordination et de gestion du partenariat (COCOGE), dans son pro-

gramme de multiplication de semences a introduit un volet de formation sur les stratégies de sécurisation des terres. A ce titre, fait savoir le président dudit Comité, Babacar Thiam, le COCOGE s'est évertué, à travers la formation, à outiller au mieux les femmes afin de leur permettre d'avoir une certaine maîtrise du processus de sécurisation de leurs terres. Lequel processus leur permet d'avoir

des actes délibératifs qui leur allouent officiellement les espaces qu'elles exploitent. La pertinence d'une telle stratégie réside, selon lui, en ce que l'urbanisation galopante et son corolaire de morcellement des terres en parcelles à usage d'habitation est venu se greffer aux pesanteurs traditionnelles qui font généralement qu'en milieu rural, la terre appartient aux hommes qui en disposent à leur

guise. Ceci sans compter le phénomène d'accaparement des espaces arables par les promoteurs qui s'activent dans l'agro-business. Aussi et pour mieux aider les femmes dans la sécurisation de leur espace d'exploitation, le COCOGE les encourage à planter des arbres fruitiers et d'aménager des vergers pour valoriser leurs terres et les mettre un peu à l'abri de la spoliation foncière.

Koungheul

Le champ communautaire résout le problème de semences et de nourritures à Thiakho et

A Thiakho à quelques jets de pierre de la commune de Koungheul, dans la région de Kaffrine, les habitants sont parvenus grâce à leur champ collectif à distribuer près 70 kg d'arachides aux femmes pour servir de semences. Dans le même sillage, les pères de familles ont, eux aussi, reçu 70 kg de mil pour la consommation, afin de mieux traverser la période de soudure. Pendant ce temps à Koumbidia Peulh¹, les producteurs se sont résolument tournés vers la conservation des semences paysannes en construisant une case de stockage desdites graines.



Abdou Lahat SALL, président du groupement des producteurs de Thiakho

Dans le village de Thiakho, Abdou Lahat SALL, président du groupement dudit village de l'UCEM (Union des Comités Ecologiques de la vallée de la Mininky) vient superviser le champ collectif de deux hectares d'arachides que la population vient de semer il y a une quinzaine de jours. Dans ce champ, quelques jeunes s'affairent autour des plantules. Cette parcelle est le joyau de Thiakho. En effet, comme ces dernières années, la récolte issue de ce champ servira à résoudre les problèmes liés aux semences mais également à la nourriture en période de soudure. « Depuis la création du groupement en 2011, aucun membre ne l'a regretté.

En effet, il permet de lutter contre l'usure et l'endettement. D'ailleurs en cette période, juillet-août, nous distribuons à chaque père de famille 70 kg de mil pour leur consommation », a expliqué Abdou Lahat Sall, sous le regard attentif des sages du village. Elu récemment président, ce jeune d'une trentaine d'années revient sur la collaboration avec l'UCEM. Selon M. Sall, le champ collectif était la porte d'entrée de la collaboration « Etant des paysans, nous avons jugé nécessaire de mutualiser nos forces. C'est ainsi que le groupement de Thiakho a été créé avec comme objectif de mettre en place un champ collectif ».

Près de 60 kg d'arachides re-

mis aux femmes pour cultiver leur champ

Depuis, les acteurs font leur bonhomme de chemin. D'année en année, la production s'accroît. L'année dernière, le champ a produit près de trois tonnes d'arachides qui sont conservées pour cette présente campagne hivernale. Chaque femme a reçu 55 kilogrammes d'arachides. Après leur récolte, elles remboursent la même quantité. La pertinence de stratégie est qu'aujourd'hui, souligne Abdou Lahat, aucun membre de son groupement ne vend son bétail pour aller acheter des semences. Le champ collectif a aussi permis de résoudre le problème d'alimentation de bétail et de nourriture.

Le secrétaire général, par ailleurs producteur n'y voit que de l'intérêt, parce que chaque membre prend ce champ comme sa propriété. Lors des travaux champêtres, tout le monde répond présent. L'autre avantage, explique-t-il, demeure à la conservation. Selon Dame Sakho, un producteur ne peut pas conserver sa semence par devers lui, parce que s'il est confronté à quelques difficultés, il va y puiser. Mais avec le champ collectif, la production est essentiellement destinée à la culture et à la consommation. habitants de Koumbi Dia Peulh. L'ancien président du groupement Thiakho El hadji Cissé abonde dans le même sens.

SEMENCES PAYSANNES

Le champ collectif raffermi les relations fraternelles et la récolte issue de ce champ ne fait qu'améliorer les conditions de vie du village. « Il y a une dizaine de jours, tout le village s'est levé comme un seul homme pour semer 200 kilogrammes de graines d'arachides en moins de quatre

heures. Cela montre la détermination des membres », se réjouit M. Cissé. Cette pratique a même motivé certains villages à s'inspirer d'eux. D'autres les sollicitent même pour intégrer le groupement. Même si la population applaudit des deux mains, la contrainte majeure reste l'ac-

quisition d'un magasin de stockage. « Nous avons loué un magasin pour y stocker nos récoltes. Nous lançons un appel à la coordination de l'UCEM, afin de trouver un partenaire qui pourra nous aider à en construire un afin de conserver toutes nos productions », a dit Abdou Lahat.

En guise de réponse, le coordinateur de l'UCEM, M. Sara Camara soutient qu'il fera de son mieux. Pour l'heure, il leur suggère de travailler avec les moyens du bord en attendant de trouver un partenaire qui pourra les accompagner comme c'est le cas avec les habitants de Koumbi Dia Peulh.

...à Koumbidia Peulh1, les producteurs sont résolument tournés à la conservation des semences paysannes



Justement à Koumbidia peulh1 dans la commune de Saly Escalé, à Kounghoul, une petite chambre construite en dure attire l'attention des visiteurs. D'une superficie de 16 m² et peint en jaune, le magasin sert de lieu de stockage des semences paysannes. A l'intérieur, des graines de maïs, d'arachide, de gombo, de mil, etc. sont bien rangées sur des étagères pour éviter l'humidité, mais aussi le contact avec les termites ou tout autre corps étranger.

En fin juillet, les propriétaires de ces semences sont venus récupérer leurs graines. Il ne restait pas moins de 10 kg. Adama Bâ, le gérant de la case, se réjouit de ce joyau qui a permis aux villages de pouvoir conserver une partie de leurs semences pour la pro-

chaine campagne hivernale., « Nous avons pu résoudre un problème crucial de conservation de semences que nous avons héritées de nos parents », dit-il devant ses pairs. En effet, à un certain moment, les semences paysannes commençaient à se faire rare faute d'une bonne conservation et de leur commercialisation. Avec l'appui de l'UCEM, la chambre de conservation des semences paysannes a été construite dans l'optique de sauvegarder les semences héritées.

Ainsi, depuis l'année dernière, les producteurs de Koumbi Dia peulh, au nombre de 26 personnes, ont amené leurs produits, certains de l'arachide, d'autre du maïs, du mil, du niébé, du bissap (oseille de Guinée), etc. afin de les conserver. A

l'approche de l'hivernage, Adama convoque tous les membres pour venir récupérer leurs produits, voire échanger de graines entre eux.

Après la récolte, le bénéficiaire rembourse pour qu'on puisse les conserver pour les prochaines échéances.

« J'ai cultivé du mil dans mon champ. Je compte en fin septembre ou début octobre, rembourser la quantité que j'avais empruntée à la case. Avec ce projet, nous sommes sur la voie de retrouver toutes les semences », promet, Adama un des grands producteurs de mil du village. En même temps, il exhorte ses collègues à œuvrer dans le même sens pour que cette initiative perdure parce qu'elle a permis aux membres de bénéficier de semences sans grande

difficulté.

Des acteurs aguerris

Avant de les déposer dans la case, Adama s'assure que les graines sont d'excellente qualité. Il procède aux tests de germination et les taux tournent autour de 95%. Ces semences de qualité ne se donnent pas à tour de bras. En effet pour que le gérant de la chambre puisse donner de la semence, il faut au préalable que le demandeur accepte les règles établies par le comité de suivi à savoir pratiquer l'agroécologie. Il faudra aussi accepter d'accompagner l'équipe lors des visites de suivi durant tout le cycle culturel. « On ne se limite à uniquement à cette stratégie de collecte de semences. On doit tendre vers la professionnalisation. C'est ainsi que nous avons organisé une session de formation de trois jours en octobre dernier. On les a formés sur comment produire des semences, comment les trier et les conserver. Notre objectif est d'autonomiser nos producteurs », soutient Birane Ndao, chargé du suivi à l'UCEM. L'autre objectif est de faire en sorte que les semences paysannes puissent rester entre les mains des paysans et l'UCEM y travaille d'arrache-pied, soutient M. Ndao.

SESSÈNE

La CDS de Diameguène débloque plus de deux millions de F cfa pour ses membres

La COVID-19 a secoué le monde et le Sénégal n'est pas en reste. Même les zones les plus reculées subissent de plein fouet les affres de cette pandémie. Des gestes de solidarité fusent de partout. A Sessène dans le département de Mbour, la calebasse de solidarité Diameguène a appuyé ses membres à hauteur de deux millions de F cfa pour leur permettre de mieux vivre avec la pandémie, a indiqué fin juillet, Mme Dibor Ngom.

« Pour éviter que nos membres retombent dans la soudure et l'endettement, notre calebasse a financé à chacun de ses quarante membres la somme de 20.000 F cfa pour qu'il puisse acheter des denrées de première nécessité », a confié la secrétaire générale de la CDS de Diameguène.

Mme Ngom par ailleurs conseillère municipale à la commune de Sessène a expliqué comment son organisation est parvenue à surmonter cette pandémie. Teint chair, taille moyenne, le sourire aux lèvres, Dibor est ravie d'exposer les actions que la calebasse a eu à faire depuis l'apparition de cette pandémie au Sénégal, il y a plus de quatre mois. Assortie d'une robe fleurette bleue, Dibor, la trentaine révolue est très au fait du corona virus. Elle explique les modes de contamination et les conséquences que cette maladie a fait endurer à la population de Sessène comme partout ailleurs.

Le corona virus plus connu sous le nom de COVID-19 a fait son apparition à Wuhan en Chine en décembre dernier. En mars dernier, ce virus a pratiquement fait le tour de la planète. En fin juillet, on dénombre plus de 800.000 victimes selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Apparu au Sénégal en mars, le nombre de cas positifs à la COVID-19 continue d'explorer avec les cas communautaires. En fin juillet, le Sénégal a enregistré plus de 13.000 cas, selon le Ministère de la Santé et de l'Action sociale. L'État du Sénégal avait pris certaines mesures pour endiguer le virus avant de l'assouplir en début juin. Parmi ces mesures, il y a entre autre l'État d'urgence, le couvre-feu, la fermeture des écoles et l'interdiction des déplacements interurbains. Ce dernier a eu des conséquences malgré l'accompagnement de l'État en vivres (riz, sucre, savons, etc.). Malgré cet appui aux ménages, les populations sont frappées de plein fouet par cette pandémie. En milieu urbain, péri urbain comme rural, la situation n'est guère reluisante. En effet, la campagne agricole de l'année dernière n'était pas bonne. Conséquence ! les greniers se vident très rapidement. C'est le cas à Sessène, les greniers qui jadis étaient remplis de vivre, sont vides depuis le mois de mars. « Ici, comme dans beaucoup de zones, la soudure apparaissait au mois d'août. Cette année, la population la vit depuis le mois de mars. A cela s'ajoute la COVID-19 et ses lots de désagréments », se désole Mme Ngom en haussant ses épaules.

50.000 F cfa remis à une dizaine de familles vulnérables

En effet, toutes les femmes de sa calebasse s'activent dans le petit commerce. Malheureusement, avec les mesures prises par le gouvernement, les marchés étaient fermés. Elles ne pouvaient plus mener leurs activités, une situation très difficile pour toutes les femmes. Malgré ces situations, cette dame qui s'active dans l'entraide et la solidarité à travers cette calebasse ne se laisse pas abattre. « Nous avons pris l'initiative d'accompagner tous les membres de la calebasse. Nous avons débloqué plus de deux millions de F cfa. Une somme qui pourrait permettre aux membres de subvenir à certaines nécessités », a annoncé Mme Ngom. Généreuse qu'elle est, Dibor a ciblé une dizaine de familles qui étaient dans une situation très vulnérable pour augmenter leur financement. « Ces familles qui avaient rencontré des difficultés en termes de récolte ou qui n'ont pas les moyens, nous leur avons remis une aide assez consistante de 50.000 F cfa », confie-t-elle. Mieux, poursuit-elle, « la calebasse avait aussi dégagé une certaine somme pour accompagner les jeunes dans la sensibilisation et la distribution de savons et de détergents ».

La conseillère municipale ne cache pas sa satisfaction. En



effet, elle soutient que la COVID-19 a permis de développer des gestes de solidarité à travers le monde. Une attitude qui la réconforte dans les actions que sa calebasse a toujours véhiculées. « Nous osons espérer que cet élan de solidarité sera perpétué, même après cette pandémie », a lancé Dibor qui ne compte pas bouger d'un iota sur la solidarité qui est son sacerdoce. Toutefois, elle souligne qu'elle ne sera pas seule dans ce combat, parce que ses sœurs ont la même détermination et la même abnégation pour porter loin la calebasse de solidarité.

Par ailleurs, la conseillère municipale n'a pas manqué de saluer la relation de collaboration entre sa commune et l'Ong Agrecol/Afrique. Cette dernière accompagne la politique de la commune dans la lutte contre la soudure, l'endettement à travers les calebasses de solidarité installées dans cette zone dont le seul but est de rendre autonome la population.

FISSEL

Des gestes de solidarité de haute portée pour les membres des calesbasses de solidarité

Pour faire face à la COVID-19, la calebasse du village de Sob Ngojlem, à quelques encablures de Fissel, la présidente de ladite calebasse a pris sur elle d'engager les ressources de la calebasse, un peu plus de deux millions de francs Cfa, dans l'accompagnement des populations de son village. Fin juillet, elle revenait sur l'apport considérable des calesbasses face à cette pandémie.



« Si nous avons pu traverser sereinement les trois mois de confinement et d'état d'urgence en cette période de soudure, c'est grâce aux calesbasses de solidarité ». Mme Khady Sène, responsable de la calebasse de Fissel dans le département de Mbour revenait ainsi fin juillet, sur l'apport considérable des dites calesbasses en milieu rural en ces temps de pandémie liée à la covid-19 et de raréfaction des denrées alimentaires. Des moments assez difficiles pendant lesquels les populations rurales sont obligées de vendre leur bétail si elles

en ont ou alors d'aller faire des emprunts au niveau des usuriers hypothéquant ainsi leurs prochaines récoltes. Mère Khady, comme l'appelle affectueusement ses amies, est animatrice au RECODEF (Regroupement Communautaire pour le Développement des Familles) dans commune de Fissel. A en croire Mme Diouf Khady Sène, la calebasse du village de Sob Ngojlem n'a pas attendu pour accompagner les populations. « Dès l'annonce des dispositions restrictives pour barrer la route au virus, ladite calebasse a pris sur elle d'engager de ses

ressources, un peu plus de deux millions de francs Cfa, dans l'accompagnement des populations du village. C'est ainsi qu'elle a doté de deux sacs de riz, deux sacs d'oignons et autant de sacs de pommes de terre et d'un bidon de 20 litres d'huile à chacun des 20 ménages que compte la localité. En plus de cette dotation en denrées alimentaires, chacun des ménages a reçu un paquet de savon. L'exemple à fait tâche d'huile et a été suivi par toutes les calesbasses de la zone qui ont la capacité de se procurer du riz le village Ndag Ndam, à quelques encablures de Fissel

a été le premier à imiter cette approche. »

Les autres calesbasses qui n'ont pas encore atteint cette capacité ont, elles aussi, accompagné leurs membres selon leurs disponibilités et les réserves en mil comme c'est le cas de notre calebasse ici à Ndiakhassem. C'est ainsi que nombre village de la Commune de Fissel encadrés par le Recodef ont eu à distribuer du mil avec des poids allant même jusqu'à 70 kilogrammes par famille. Une opération rendue possible grâce à l'existence des greniers communautaires mis en place par les calesbasses. Selon Awa Diouf du village de Langomack et trésorière de la calebasse de Ndiakhassem, c'est avec la pandémie que les populations ont pu savoir toute l'importance de la calebasse. « Durant cette période la calebasse a été sollicitée comme elle ne l'a jamais été. Sans compter les crédits en savons et en produits détergents octroyés aux populations pour les aider à respecter les mesures de propreté qu'exige la maladie ». Pour simplement dire, poursuit-elle, que si les populations ont pu traverser les trois mois de confinement liés à la pandémie de la covid-19 mais aussi de soudure sans s'endetter outre mesure c'est principalement grâce à

RÉSILIENCE FACE À LA COVID-19

la calebasse de solidarité.

Les greniers communautaires, une épargne solidaire

Les greniers communautaires sont une initiative du Recodef mise en place dans la zone de Fissel pour lutter contre la soudure et l'endettement. Ils consistent à des réserves en denrées alimentaires principalement du mil collecté et stocké après la récolte. Selon Khady SENE, ces stocks sont constitués de contributions individuelles et volontaires des membres de la calebasse de solidarité. En effet, après récolte, chaque membre, selon ses possibi-

lités, vient offrir une certaine quantité de mil au grenier. Toute la quantité recueillie est bien conservée et ne peut être enlevée que pendant la période de soudure. C'est-à-dire au début de l'hivernage alors que tous sont occupés aux travaux champêtres et que les vivres commencent à se raréfier. Les enlèvements se font sur demande. Chaque foyer qui le désire vient formuler sa demande en précisant la quantité dont il a besoin. Après étude du cas par les responsables du grenier, la quantité demandée est octroyée mais sous forme de prêt qui devra être remboursé après les pro-

chaines récoltes mais sans intérêt aucun. C'est le poids enlevé qui sera remboursé. Etant entendu qu'ils peuvent payer et faire en même temps d'autres dons. C'est ce qui permet au grenier d'augmenter ses stocks et de pouvoir répondre de façon plus efficiente à la demande.

Au finish ladite stratégie s'est avérée des plus payantes puisqu'ayant permis aux populations des villages où elle est appliquée de traverser sans dommage les trois mois de confinement lié à la pandémie de la Covid-19. Une période de confinement dont la première conséquence a été l'installation précoce de la soudure.

Témoignage...

....Ablaye DIOUF

« Sans les Calebasses de solidarité la situation serait difficile »

Je travaille à Dakar mais je suis un habitant du village de Langomack plus précisément du hameau de Ndiakhassène. L'état d'urgence et son corollaire d'interdiction de transport interurbain m'ont trouvé au village. La conséquence en a été que je suis, comme beaucoup de pères de famille, resté confiné au village sans aucune activité génératrice de revenus pour entretenir la famille. C'est alors que j'ai pu apprécier à sa juste valeur le rôle combien important des calebasses de solidarité. Pendant toute la durée de l'état d'urgence rien n'allait dans la localité, le marché hebdomadaire de Mbafaye, principal point de ravitaillement et d'écoulement de nos produits est resté fermé pendant trois mois. Nous craignons tous le pire. Mais c'était sans compter avec ces braves dames qui s'activent autour de la calebasse de solidarité du village. Elles ont mobilisé leurs ressources financières et sont allées se ravitailler auprès des producteurs maraîchers et boutiquiers de la localité. C'est ainsi qu'elles ont pu acquérir des sacs d'oignons, de l'huile,



du savon et des produits antiseptiques pour ravitailler l'ensemble des foyers du village. S'y ajoute qu'avec le grenier communautaire qu'elles ont mis en place, les familles pouvaient s'approvisionner jusqu'à hauteur d'un ou deux sacs de mil selon leur taille. Etant entendu qu'elles devront rembourser la quantité enlevée mais sans aucun intérêt et sans contrainte aucune. Il appartient à la personne qui emprunte de fixer elle-même la date à laquelle elle pourra rembourser. Et si, à la date échu,

elle se trouve dans l'impossibilité de respecter son engagement, elle peut venir demander que le délai soit repoussé à une autre date. Un geste de haute portée que je salue fortement. Surtout quand on sait que sans cette calebasse je serais obligé de vendre un ou deux moutons pour pouvoir subvenir aux besoins de ma famille. Pour dire tout l'intérêt de ces calebasses surtout en ces moments de pandémie et de dispositions restrictives édictées par les autorités sanitaires. **S.D**